

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°74-2020-107

HAUTE-SAVOIE

PUBLIÉ LE 2 JUIN 2020

Sommaire

DSDEN 74

74-2020-05-29-011 - Arrêté DSDEN/SG/AA/2020-0014 relatif à la composition de la commission départementale d'examen des appels du premier degré de l'enseignement public de la Haute-Savoie (2 pages)

Page 3

DSDEN 74

74-2020-05-29-011

Arrêté DSDEN/SG/AA/2020-0014 relatif à la composition de la commission départementale d'examen des appels du premier degré de l'enseignement public de la Haute-Savoie





direction des services départementaux de l'éducation nationale Haute-Savoie

Division de la vie des élèves - Scolarité Références: DIVEL/SB

Annecy, le 29 mai 2020

LA DIRECTRICE ACADÉMIQUE DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA HAUTE-SAVOIE

ARRÊTÉ DSDEN/SG/AA/2020-0014

relatif à la composition de la commission départementale d'examen des appels du premier degré de l'enseignement public en Haute-Savoie

VU le code de l'éducation - Articles L331-7, L321-4 et D321-8

VU le décret n°2005-1014 du 24 août 2005 relatif aux dispositifs d'aide et de soutien pour la réussite des élèves à l'école

VU l'arrêté du 5 décembre 2005 relatif à la composition et au fonctionnement de la commission départementale d'appel des décisions relatives à la poursuite de la scolarité à l'école primaire

VU l'avis du Conseil supérieur de l'éducation du 20 octobre 2005

ARRETE

<u>Article 1</u>: Les membres de la commission d'appel sont nommés par la directrice académique des services départementaux de l'éducation nationale pour une durée d'un an renouvelable, sur proposition des associations en ce qui concerne les représentants des parents d'élèves.

<u>Article 2</u>: La commission est composée comme suit :

Président: M. Christophe DASSEUX (inspecteur de l'éducation nationale adjoint) représentant Mme Mireille VINCENT, directrice académique des services départementaux de l'éducation nationale de la Haute-Savoie

Inspecteur de l'éducation nationale représentant une circonscription du 1^{er} degré : Mme BASSAGET Marie-Christine

Cité administrative – 7 rue Dupanloup – 74040 ANNECY CEDEX – 🖨 : 04 50 88 41 58 - Fax : 04 50 51 47 36 courriel : ce.ia74@ac-grenoble.fr - site web: www.ac-grenoble.fr/ia74/spip/

Directeurs d'école : M. WALLIN Nicolas et Mme VOISIN Muriel

Enseignants du 1er degré : M. ALLAIRE Sébastien et Mme VINCENT Chantal

Psychologue scolaire : Mme ZERMATTEN Annie Médecin de l'éducation nationale : Mme CHEDOT Lucie

Principale de collège : M. TRUPIN Eric

Professeur du second degré: Mme DAMAZ Chantal

Représentants des parents d'élèves :

FCPE: Mme CORBEX Valérie et M. COSTE Jean Pierre PEEP: Mme BUSSAT Anne-Laure et M. LESUR Olivier

<u>Article 3</u>: Mme la secrétaire générale de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Haute-Savoie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Pour la Rectrice et par délégation,

La directrice académique des services de l'éducation nationale

de la Haute-Savoie

Mireille VINCENT